



HAL
open science

Les systèmes alimentaires territoriaux : diversité et enjeux pour l'agronomie

Yuna Chiffoleau, Gilles Maréchal, Frederic Wallet

► **To cite this version:**

Yuna Chiffoleau, Gilles Maréchal, Frederic Wallet. Les systèmes alimentaires territoriaux : diversité et enjeux pour l'agronomie. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 2025. ⟨hal-05246149⟩

HAL Id: hal-05246149

<https://hal.science/hal-05246149v1>

Submitted on 9 Sep 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Revue AE&S 15-1 – Nouveaux systèmes alimentaires territoriaux : quels impacts pour l'agronomie et les agronomes ? – Juin 2025

Revue à comité de lecture et en accès libre éditée par l'Association Française d'Agronomie sous le numéro ISSN 1775-4240. Plus d'informations www.agronomie.asso.fr/aes

L'AFA est une association à but non lucratif qui publie des travaux en accès libre.

Pour soutenir cette démarche, faites connaître AE&S, adhérez à l'association et faites adhérer votre organisme et vos collègues !



ARTICLE

Les systèmes alimentaires territoriaux : diversité et enjeux pour l'agronomie

Chiffoleau Yuna, Maréchal Gilles**, Wallet Frédéric****

* INRAE, UMR Innovation (CIRAD, INRAE, Institut Agro)

** SCOP Terralim et FR CIVAM Bretagne

***INRAE, UMR Agir (INRAE, EIP-Purpan, INP-Agro Toulouse, Université de Toulouse)

Email contact auteurs : yuna.chiffoleau@inrae.fr; gilles.marechal@terralim.fr; frederic.wallet@inrae.fr

Résumé

Face aux limites du modèle agro-industriel, le développement des systèmes alimentaires territoriaux (SAT) est présenté comme une solution potentielle, inscrite à l'agenda politique à travers les Projets Alimentaires Territoriaux. Basé sur les travaux du Réseau Mixte Technologique Alimentation locale et du projet PLAT4TERFOOD, cet article commence par présenter les façons dont les SAT sont définis dans la littérature puis éclaire la diversité de ces systèmes en France, en s'appuyant notamment sur le cas des SAT développés dans les Projets Alimentaires Territoriaux. Si les dynamiques visées sont à la fois de reterritorialiser et de "refaire système" autour de l'alimentation, les SAT se jouent à plusieurs échelles et de différentes façons, selon les acteurs et les moyens mobilisés. L'analyse des SAT et de leur durabilité vient finalement soulever différents enjeux pour l'agronomie et des agronomes.

Mots-clés : système alimentaire territorialisé ; circuits courts alimentaires ; projet alimentaire territorial ; durabilité ; recherche participative

Abstract

Faced with the limits of the agro-industrial model, the development of territorial food systems (TFS) is presented as a potential solution, which is on the political agenda through Territorial Food Projects. Based on the work of the Réseau Mixte Technologique Alimentation Locale and the PLAT4TERFOOD project, this article begins by presenting the ways in which TFS are defined in the literature and then sheds light on the diversity of these systems in France, based on the case of TFS developed within Territorial Food Projects. While the targeted dynamics are to reterritorialise and 'rebuild the system' around food, these systems operate at different scales and in different ways, depending on the players involved and the resources mobilised. The analysis of TFS and of their sustainability raises various issues for agronomy and agronomists.

Keywords: territorialized food system; short food supply chains; territorial food project; sustainability; participatory research

Introduction

Face au changement climatique et à l'augmentation des pathologies liées à l'alimentation, les acteurs publics cherchent de nouveaux leviers pour encourager des comportements de consommation et des systèmes alimentaires plus durables. Dans la dernière décennie en particulier, la reterritorialisation des systèmes alimentaires est présentée comme une solution potentielle mais celle-ci est différemment interprétée et mise en œuvre selon les acteurs. Après une présentation des principales définitions données aux systèmes alimentaires territoriaux (SAT), cet article propose d'éclairer la diversité de ces systèmes en France et de partager certains des enjeux que ceux-ci soulèvent pour l'agronomie et les agronomes. A partir de travaux développés dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) Alimentation locale¹ et du projet PLAT4TERFOOD², nous mettons en lumière que reterritorialiser et « refaire système » autour de l'alimentation se jouent à plusieurs échelles et de différentes façons, lesquelles sont à la fois l'opportunité d'élargir la gamme de situations étudiées en agronomie et de mieux prendre en compte les leviers territoriaux de transition des systèmes agricoles dans le cadre de recherches participatives ouvertes sur la société.

Dans une première partie, nous commençons par présenter les deux grandes façons dont les systèmes alimentaires locaux/territorialisés sont définis dans la littérature puis montrons comment, à partir de deux vastes enquêtes réalisées dans le cadre du RMT ou de PLAT4TERFOOD, nous avons cherché à développer une définition opérationnelle de ces systèmes afin de pouvoir évaluer leur durabilité. Dans une deuxième partie, après avoir rappelé les dynamiques communément visées à travers les SAT, nous présentons la diversité de ces systèmes selon les critères retenus dans la définition opérationnelle, en nous appuyant également sur l'Observatoire des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)³. Cette lecture nous amène, en troisième partie, à soulever différents enjeux pour l'agronomie et les agronomes dans l'analyse des SAT et de leur durabilité.

Qu'est-ce qu'un « système alimentaire territorial » ? Vers une définition opérationnelle

Deux grandes approches de la notion

Il n'y a pas de définition officielle des concepts de « système alimentaire territorial », « système alimentaire territorialisé » ou « système alimentaire local », parfois confondus mais aussi différemment interprétés. Deux grandes approches sont toutefois identifiables dans la littérature.

La première approche identifiée a été développée dans la littérature anglo-saxonne dans les années 1990, à travers la notion de *local food systems*. Ceux-ci ont été définis au départ en opposition au système alimentaire agro-industriel lié aux marchés internationaux. Un des articles les plus cités les définit ainsi : “local food systems are rooted in particular places, aim to be economically viable for farmers and consumers, use ecologically sound production and distribution practices, and enhance social equity and democracy for all members of the community” (Feenstra, 1997). Dans cette perspective, d'autres travaux les ont d'emblée nommés *alternative food systems* ou *networks* (Goodman et al., 2012) et illustrés, notamment, par les *Community-supported agriculture*⁴ (système équivalent aux AMAP⁵ en France). Cette approche, qui introduit des critères de durabilité dans la

¹ Réseau agréé en 2015 par le Ministère chargé de l'agriculture et renouvelé en 2020, co-piloté par la Fédération régionale des Civam de Bretagne et INRAE, et réunissant des acteurs issus de la recherche, du développement et de la formation investis sur le thème des circuits courts et de l'alimentation locale. Ses missions sont de produire de l'expertise collective, des outils, des contenus de formation et des recommandations pour l'action publique. <https://rmt-alimentation-locale.org>

² Plateforme de données, de méthodes et de dispositifs pour l'analyse et l'évaluation quantitative des systèmes alimentaires territorialisés. Projet ciblé développé dans le cadre du Programme Prioritaire et Equipement de Recherche “Systèmes alimentaires, microbiomes et santé” (PEPR SAMS) et coordonné par INRAE (2023-2028).

³ <https://france-pat.fr/presentation-de-l-observatoire/>

⁴ Partenariat entre un producteur (ou un groupe de producteurs) et des consommateurs, dans lequel ces derniers s'engagent à l'avance et par contrat à acheter la production sur une période donnée.

⁵ Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne.

définition même de ce qu'est un système alimentaire local, a largement inspiré une des définitions des systèmes alimentaires territorialisés (SAT) (déclinaison francophone) qui circule aujourd'hui en France : « Les systèmes alimentaires territorialisés constituent une forme émergente alternative au système agro-alimentaire mondialisé (...). Ils visent la relocalisation de l'alimentation à l'échelle d'un territoire en prenant en compte les enjeux de son développement durable, en s'inspirant souvent de principes agroécologiques » (Page et al., 2024).

La seconde approche identifiée dans la littérature connecte la notion de SAT aux travaux sur les systèmes agroalimentaires localisés (ou « Syal ») développés à partir de la fin des années 1990 (Muchnik et al., 2007). Rastoin propose ainsi de définir un SAT comme un « ensemble de filières agroalimentaires localisées dans un espace géographique de dimension régionale et coordonnées par une gouvernance territoriale », avec un double objectif de responsabilité sociale et de développement durable (Rastoin, 2015). Dans cette perspective, un SAT correspondrait à un nouvel âge des systèmes productifs localisés (Courlet, 2002). Dans un article plus récent motivé par les observations des limites du modèle agro-industriel pendant la crise du Covid-19, la durabilité des SAT n'est plus présentée comme leur objectif mais comme une dimension constitutive (Rastoin, Meynard, 2020).

Finalement, dans ces deux grandes approches, la délimitation de SAT suppose de connaître leur durabilité, ce qui explique qu'ils soient souvent associés aux « systèmes alimentaires alternatifs » - alors même que la durabilité de ces derniers peut aussi être questionnée (Le Velly, 2022). En vue de les délimiter et évaluer sur le terrain, il est nécessaire alors de s'appuyer sur des critères de définition des SAT autres que ceux liés à leur durabilité.

Des définitions aux critères de délimitation

A travers une revue des travaux sur les *local food systems* publiés en anglais entre 2000 et 2020, Enthoven et al. (2020) confirment différentes interprétations ou illustrations de ces systèmes, tout en soulignant que la proximité géographique entre production et consommation est une base largement partagée, d'autres proximités constituant, selon les travaux, des critères supplémentaires (proximité relationnelle, référant aux relations entre les acteurs ; proximité « en valeur », désignant le partage de valeurs). Enthoven et al. soulignent de plus que les circuits courts sont considérés dans ces travaux comme les principaux modes de distribution sur lesquels s'appuient les systèmes alimentaires locaux. Le terme de circuits courts réfère alors en général à des circuits mobilisant un intermédiaire maximum entre le producteur (c'est-à-dire l'agriculteur) et le consommateur, ce qui correspond d'ailleurs à la définition officielle adoptée en France en 2009. Cette définition n'exige pas de proximité géographique mais le critère commun retenu dans les travaux sur les *local food systems* la réintroduit, faisant ainsi des circuits courts et de proximité géographique le cœur de ces systèmes. Le focus sur ces circuits n'est toutefois constitutif de l'approche développée à partir des Syal. Les SAT, selon Rastoin et Meynard, « ont la capacité d'assurer un développement local durable par la reconquête du marché intérieur, mais aussi par l'exportation, sur un marché international très porteur pour les produits de terroir. » (Rastoin, Meynard, 2020).

Dans un article proposant de différencier les systèmes alimentaires à travers des variables structurelles, cognitives et institutionnelles, Colonna et al. (2012) intègrent cette diversité possible au sein des SAT en décrivant le « système alimentaire de proximité » : celui-ci s'appuie sur un faible nombre d'intermédiaires et généralement, une proximité géographique, mais ces critères laissent place à différentes possibilités, en faisant varier le nombre d'intermédiaires et/ou la distance. De plus, reprenant cette typologie, Fournier et Touzard (2014) précisent par la suite qu'« on peut distinguer des systèmes de proximité locaux ou à distance, favorisés par les NTIC⁶. » Ils soulignent

⁶ Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

aussi que ce modèle n'est pas nouveau mais se renforce dans les pays du Nord avec l'appui des collectivités locales.

Cette ouverture vers des ventes à distance aide à comprendre pourquoi, lors d'une vaste enquête⁷ sur la reterritorialisation de l'alimentation réalisée en 2018-2019 avec l'appui du RMT Alimentation locale, les acteurs interrogés avaient décrit celle-ci à travers deux grands mouvements : le premier autour de « manger local », structuré autour des circuits courts et de proximité géographique (ou simplement de proximité géographique, sans limite sur le nombre d'intermédiaires), et soutenu par les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ; le second autour de « manger localisé », en référence alors à l'affichage de l'origine géographique des produits ou de tout ou partie de leur matière première en cas de produit transformé, y compris sur les marchés internationaux, en incluant les indications géographiques (AOP/IGP) mais aussi d'autres démarches volontaires telles que les marques territoriales (Brit, Chiffolleau, 2019). Si la notion de SAT restait néanmoins majoritairement comprise en lien avec le premier mouvement, elle intégrait également, selon certains, une inscription dans le second. Par contre, les résultats de l'enquête invitaient à questionner plus avant la durabilité des SAT. Depuis cette recherche et suite à la crise du Covid-19 en particulier, la reterritorialisation des systèmes alimentaires a pris une dimension beaucoup plus importante⁸, avec le soutien du Plan France Relance notamment. Dans ce nouveau contexte, le besoin de connaissances sur la diversité et la durabilité des SAT a motivé la construction du projet PLAT4TERFOOD, dont le premier objectif a été de co-construire une définition opérationnelle de ces systèmes.

De la délimitation des SAT à leur évaluation

En 2024, le projet PLAT4TERFOOD a permis d'avancer vers une définition opérationnelle des SAT en vue d'analyser leur durabilité sur le terrain, sans la supposer a priori. Ce projet vise en effet à produire des données et des méthodes pour caractériser, quantifier et évaluer les dynamiques de reterritorialisation des systèmes alimentaires dans un objectif à la fois scientifique et d'appui à l'action publique, privée, citoyenne, en aidant à identifier des SAT durables. Une définition des SAT a ainsi été soumise à un vaste panel d'experts⁹ à partir de quatre critères mis en avant dans la littérature : circuits courts, proximité géographique, gouvernance territoriale et objectifs de durabilité. Les discussions ont d'abord mis en avant les dynamiques communément visées à travers les SAT, à savoir re-territorialiser et re-faire système, dans un objectif de durabilité mais aussi ou bien plutôt, pour certains acteurs faisant référence à la crise du Covid-19, de contribution à la résilience des systèmes alimentaires. Des différences de points de vue ont toutefois porté sur l'échelle géographique des SAT, le nombre et la nature des intermédiaires des circuits qui les fondent, ainsi que leur gouvernance. Les participants ont néanmoins validé le principe d'une définition opérationnelle, provisoire et à mettre à l'épreuve du terrain dans la suite du projet PLAT4TERFOOD : la proposition a été de circonscrire les SAT aux systèmes dessinés à l'échelle infra-régionale (ex. EPCI, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) par les circuits courts et de proximité géographique (en intégrant la possibilité de deux intermédiaires pour les produits transformés), développés dans un objectif de durabilité et/ou de résilience, faisant l'objet d'actions de coordination (notamment dans le cadre d'un PAT) et pouvant mobiliser des services (ex. pour la logistique et la transformation) dans ou hors du périmètre considéré.

⁷ Enquête par entretiens réalisée dans le cadre du métaprogramme Did'It d'INRAE et du RMT Alimentation locale auprès de 172 acteurs et têtes des réseaux impliqués dans la reterritorialisation des systèmes alimentaires (40% collectivités, 30% acteurs du développement agricole et rural, 20% acteurs économiques, 10% acteurs associatifs-ONG).

⁸ Reflétée notamment à travers l'augmentation du nombre de PAT : 174 en décembre 2019 ; 450 en février 2025 (Observatoire des PAT).

⁹ Enquête lancée en février 2024 auprès de 272 personnes impliquées dans l'analyse, l'accompagnement, la coordination de réseaux, l'évaluation et/ou le financement de projets dans le champ de l'alimentation locale ou durable : i) envoi d'un questionnaire en ligne invitant à réagir sur une proposition de définition des SAT ; 117 réponses (49% recherche, 12% collectivités/institutions, 17% secteur agricole/alimentaire, 3% société civile, 6% autres) ; ii) élaboration d'une seconde version de la définition à partir des points de vue partagés ; iii) discussion de la définition révisée lors d'un webinar en ligne en juin 2024 qui a réuni plus de la moitié des répondants.

Les discussions ont toutefois fait apparaître une diversité de déclinaisons possibles des SAT sur le terrain au regard de cette définition, confirmant et complétant les observations réalisées en 2018-2019. Elles ont aussi pointé que l'atteinte des dynamiques visées reste très dépendante des moyens à disposition, soulignant des inégalités entre territoires, et appelant à intégrer ce critère dans l'analyse de la diversité des SAT.

Unité et diversité des SAT

Des enjeux communs

Les enquêtes de 2018-2019 et de 2024 ont permis de mieux comprendre les enjeux communs derrière l'idée de « reterritorialiser » et de « refaire système » à travers les SAT.

Reterritorialiser

La dépendance de l'agriculture et de l'alimentation aux facteurs de production et marchandises d'origine lointaine, et les vulnérabilités associées, ont fait l'objet d'un constat largement partagé en France (et plus largement) pendant la crise du Covid-19 (Chiffolleau et al., 2020). Dans le contexte post-Covid, la reterritorialisation des systèmes alimentaires vise à (re)conquérir un espace reposant sur les ressources du territoire, considérées comme un levier à portée de main pour limiter la dépendance ou « choisir ses dépendances ». Le préfixe « re- » n'est pas interprété comme un retour vers un passé magnifié, mais comme une nouvelle façon de « faire territoire », sous le signe d'une évolution, transition ou transformation du système alimentaire, ancrée dans une conception du territoire considéré comme un construit social. Pour la plupart des acteurs ayant participé aux enquêtes, la reterritorialisation concrétise le souhait d'apporter des réponses aux effets négatifs d'une distanciation géographique, sociale et organisationnelle liée à la généralisation du modèle agroindustriel. Elle concerne alors en général les produits alimentaires courants - sans que ce soit toujours possible du fait des contraintes agro-pédo-climatiques du territoire - mais aussi la dimension immatérielle et organisationnelle du fait alimentaire, à travers les questions de gouvernance ou d'éducation à l'alimentation par exemple.

Refaire système

Telle qu'exprimé à travers les enquêtes, le développement de SAT se comprend aussi en tant que mise en œuvre d'une approche systémique de l'alimentation. Par-là, il s'agit, le plus souvent, de reconstruire des liens fonctionnels entre les différents maillons du système alimentaire à l'échelle d'un territoire mais aussi de retisser des liens de coopération et de confiance entre leurs acteurs. L'enjeu, plus complexe, est également de coordonner les initiatives à l'échelle du territoire. Pour les acteurs les plus investis dans ces dynamiques, l'approche système du SAT est finalement une façon de traiter la complexité. L'efficacité mise en avant dans l'organisation en filières longues repose en effet sur la simplification de la chaîne selon un schéma linéaire production => transformation => distribution, en visant la performance de chaque étape. Considérer une organisation systémique amène à reconnaître la co-existence de modes de fonctionnement et d'objectifs divers, les boucles de rétroaction ainsi que la multifonctionnalité des acteurs, qui peuvent à tour de rôle, voire simultanément, endosser plusieurs fonctions. L'annexe 1 propose une mise en forme des éléments communs recueillis à travers les deux enquêtes, mis en perspective avec notre expérience, et différenciant ce qui relèverait plus largement d'une « approche SAT » en comparaison d'une « approche filière ».

Une diversité de situations et de projets

Au-delà des dynamiques communément visées, les pratiques observées en 2018-2019 reflétaient déjà la diversité des situations territoriales, laquelle semble s'accroître depuis la pandémie de Covid-19 au vu des résultats de l'enquête de 2024. Les données de l'observatoire des PAT sont aussi mobilisées ici pour rendre compte de cette diversité. En effet, si les SAT ne se réduisent pas aux

PAT, ceux-ci sont des leviers majeurs pour reterritorialiser et refaire système autour de l'alimentation (Banzo et al. 2024), contribuant à rendre plus visible une diversité de SAT en France.

Taille, échelles et périmètres

Le développement des SAT s'observe à des échelles diverses. Les communes sont en effet bien placées pour développer l'approvisionnement des cantines scolaires en produits issus du territoire, du fait de leur nombre et agilité liée à leur taille. Toutefois, la taille de leur territoire ne permet de reterritorialiser qu'une faible part de l'approvisionnement, tandis que l'objectif de faire système est limité par le nombre et la faible diversité des acteurs. Ainsi, selon les comptages de l'Observatoire des PAT, les intercommunalités semblent être devenues l'échelle privilégiée de la reterritorialisation des systèmes alimentaires. Les périmètres d'action correspondent alors dans la plupart des cas à une unité administrative, qui permet l'insertion des initiatives dans un territoire déjà existant et gouverné. Toutefois, rien ne garantit que ce périmètre corresponde à un « territoire alimentaire » tel qu'il fonctionne concrètement, en particulier qu'il intègre les habitudes d'approvisionnement des consommateurs et l'organisation de la société civile. La non-concordance possible, et parfois constatée, entre le « territoire alimentaire vécu » et un territoire administratif et politique prédéterminé explique la revendication de SAT à d'autres échelles, du niveau régional jusqu'à celui de collectifs néoruraux visant l'autonomie (Hautefort, 2021), posant la question de la coordination multiniveau des dynamiques et de l'organisation de leur complémentarité.

Circuits et intermédiaires

Les dynamiques observées autour des SAT montrent que ceux-ci ne se réduisent pas aux circuits courts et de proximité, au sens de la définition officielle du circuit court limitée à un intermédiaire. Une grande partie des produits locaux sont en effet des produits transformés, la transformation mobilisant alors dans certains cas un intermédiaire marchand supplémentaire entre agriculteur et consommateur, tandis que dans d'autres cas, elle relève d'une prestation de service non comptée comme intermédiaire. De plus, cette étape de transformation n'est pas nécessairement locale : l'enquête de 2018-2019 avait en effet montré les limites d'une reterritorialisation conduisant à vouloir réimplanter des outils de transformation dans des territoires voisins (ex. projets de légumeries en Ile-de-France) et aboutissant à des projets en concurrence entre eux et au final peu rentables. Pour autant, dans l'enquête de 2018-2019 comme dans celle de 2024, le développement des SAT reste généralement justifié par la volonté, ou la nécessité, d'une reconnexion entre l'agriculteur et le consommateur d'un même territoire, au sens d'une interaction possible entre ces acteurs – même si elle n'est pas régulière – et d'une identification, par le consommateur, de l'agriculteur à l'origine du produit ou de sa matière première. Le nombre d'intermédiaires dans les circuits structurant les SAT peut donc être supérieur à un, en particulier pour les produits transformés, mais le SAT exclut les cas où la reterritorialisation se limite à relocaliser des filières longues sans rendre cette reconnexion producteur-consommateur possible.

Gouvernance

Les SAT se développent par ailleurs à travers une grande diversité des modes d'organisation, particulièrement visibles dans le cas des SAT développés par les PAT. Dans le cas où leur périmètre correspond à une unité administrative, l'organe délibératif de cette dernière joue généralement un rôle pivot : Conseil Municipal, conseil communautaire, départemental ou régional, et leurs exécutifs respectifs. Toutefois, les acteurs d'un SAT peuvent être associés ou soumis à des politiques « en silo » menées par la commune, l'intercommunalité, le département, la région, et rien ne garantit leur cohérence.

De plus, la reterritorialisation des systèmes alimentaires génère une diversité d'espaces consultatifs et délibératifs. Dans le cadre des PAT, des instances multipartenariales sont mises en place dans certains cas, soit de façon propre à la collectivité pivot, soit de façon autonome, sous forme de conseil alimentaire territorial ou équivalent (Duvernoy et al., 2025). La composition et les règles de fonctionnement de ces instances restent néanmoins souvent peu stables, floues et parfois arbitraires, ce qui compromet leur impact. La démocratie alimentaire devient un thème récurrent

mais différemment interprétée : dans certains cas, elle est comprise dans le sens où l'a définie Tim Lang (1998), c'est-à-dire comme le moyen, pour les citoyens, de se réapproprier les décisions concernant leur système alimentaire ; dans d'autres cas, elle est confondue avec l'idée de justice alimentaire (Borel et al. 2023).

Dans les cas de SAT portés par une collectivité, celle-ci coordonne généralement les tâches de diagnostic et d'animation mais ce rôle peut être confié à un organisme extérieur, comme une association, une chambre consulaire ou bien, de façon croissante, un bureau d'étude, contribuant par-là à générer un nouveau marché du conseil autour des SAT. Selon les modalités de l'organisation pratique et le profil des maîtres d'œuvre, les stratégies développées au sein d'un SAT et les sujets traités peuvent prendre des directions différentes.

Sujets traités et attentes de durabilité

L'absence d'une compétence « alimentation » spécifique des collectivités fait que l'action de celles-ci sur les SAT est fréquemment associée à un domaine de compétence obligatoire (Bodiguel et al, 2021) : urbanisme et développement économique pour les EPCI, restauration scolaire et action sociale pour les communes, solidarité pour les départements, aménagement du territoire, développement économique et transports pour les régions. Le domaine principal reflète l'angle sous lequel les promoteurs entendent agir et la hiérarchie manifestée peut aller à l'encontre de la complexité sous-tendue par l'approche systémique. L'implication d'autres acteurs, par exemple les Parcs Naturels Régionaux, les chambres d'agriculture ou bien, de façon croissante, les acteurs de l'aide ou de la solidarité alimentaire, peut aider à maintenir la dynamique visée de re-faire système.

De façon concrète, nos travaux et observations¹⁰ sur la reterritorialisation de l'alimentation nous amènent à penser qu'il y a eu des vagues successives de centres d'intérêt. Dans l'enquête de 2018-2019, c'étaient d'abord des sujets à périmètre circonscrit (les cantines, les légumeries, les plateformes logistiques) qui étaient traités, souvent par des approches sectorielles. L'Observatoire des PAT corrobore notre analyse, à savoir que les SAT abordent des sujets plus transversaux comme la lutte contre la précarité alimentaire, la structuration des filières locales, la préservation du foncier agricole ou bien encore la résilience alimentaire des territoires. Cette évolution des thématiques se comprend aussi en lien avec les attentes de durabilité envers les SAT, qui se sont affirmées et complexifiées entre les deux enquêtes avec, notamment, des questionnements plus nombreux en 2024 sur leur contribution à la transition des modèles agricoles et à la réduction des inégalités alimentaires mais aussi la mise en avant de possibles tensions entre dimensions de la durabilité et entre durabilité et résilience¹¹.

Moyens affectés

Le passage à l'action pour des stratégies territoriales réclame toutefois des moyens. L'Etat a validé l'approche SAT à travers les Projets Alimentaires Territoriaux mais les crédits d'accompagnement sont restés modestes¹². Il revient donc aux acteurs des territoires concernés de mobiliser l'essentiel des ressources à affecter, en autofinancement ou en répondant à des appels à projets.

Dans une période de réduction budgétaire, les collectivités les plus contraintes sont amenées à limiter les ressources financières, humaines et techniques, mais aussi à les soumettre à une forte instabilité, liée aux cycles des appels à projets. Si les collectivités les plus importantes peuvent construire progressivement une stratégie dotée de moyens financiers et humains, les autres peuvent être tentées de revenir à des approches sectorielles et réduire l'ambition du SAT au développement d'une ou plusieurs filières de proximité.

Dans les intercommunalités rurales, une délégation à l'alimentation territoriale peut être mise en place sans budget spécifique au départ mais obligeant à prélever des fonds dans des politiques

¹⁰ Notamment dans le cadre de jury d'appels à projets auxquels nous participons très régulièrement.

¹¹ L'analyse des attentes de durabilité envers les SAT, et la co-construction des indicateurs de mesure adaptés, font l'objet d'un autre article alimenté par les données produites dans le cadre du projet PLAT4TERFOOD, à paraître prochainement.

¹² Hors Plan de relance, les crédits mobilisés pour les PAT dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation, incluant des fonds provenant de l'ADEME et du Ministère de la Santé, sont restés jusque-là inférieurs à 2 millions d'euros par an pour toute la France.

adjacentes. Les moyens humains déployés, au titre des PAT ou de programmes d'actions spécifiques, se résument souvent à un emploi de chargé de mission, à temps partagé avec une autre thématique, sous forme de contrats à temps déterminé, avec renouvellement tous les 2 ans. De par leur formation en agronomie, géographie ou sciences politiques, ces chargés de mission contribuent toutefois de manière intéressante à construire la diversité des SAT.

Quels enjeux pour l'agronomie et les agronomes ?

Les SAT, à travers les dynamiques visées et de par leur diversité d'échelles, de sujets traités, d'attentes associées et de moyens mobilisés, soulèvent plusieurs enjeux pour l'agronomie et les agronomes. Les travaux réalisés dans le RMT Alimentation locale et dans les projets associés¹³ nous conduisent à en souligner trois ici : l'importance d'une évaluation des modèles agricoles « alternatifs » et d'une analyse élargie des interactions génotype-environnement, l'opportunité de mieux prendre en compte les leviers territoriaux de la transition des modèles agricoles et l'intérêt d'impliquer plus largement les acteurs dans la production des connaissances.

Durabilité des modèles agricoles « alternatifs » et multi-performance des génotypes au regard d'une diversité d'environnements

Généralement présentés, voire d'emblée définis comme une alternative au système alimentaire agro-industriel, les SAT reposent a priori sur des systèmes de production plus durables, en particulier sur le plan environnemental. De fait, 53% des agriculteurs bio vendent tout ou partie de leur production en circuit court, contre seulement 19% des agriculteurs conventionnels (Agreste, Recensement agricole 2020). Toutefois, les agriculteurs des SAT n'ont pas forcément recours à la labellisation bio (ou plus largement aux SIQO), notamment parce que la vente directe permet de communiquer directement auprès des consommateurs sur les pratiques agricoles et par-là d'éviter une labellisation qui peut paraître lourde sur le plan administratif. Les acteurs des SAT peuvent aussi préférer d'autres démarches volontaires affichant l'objectif d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement (agriculture à haute valeur environnementale, agriculture de conservation, agriculture régénérative, etc.), aujourd'hui en plein développement mais qui suscitent de nombreuses interrogations (Duru et al., 2022 ; Lasallas et al., 2023). Les agronomes ont ainsi un rôle clé à jouer dans l'exploration et l'évaluation des modèles agricoles « alternatifs » mis en œuvre dans les SAT.

Au vu des motivations et des attentes de durabilité vis-à-vis des SAT, l'évaluation de ces modèles agricoles doit aller au-delà de la productivité privilégiée par les conseillers habitués aux filières longues. L'agronomie a justement produit des indicateurs et des méthodes pour prendre en compte les multiples performances de l'agriculture et l'élevage dans une diversité de situations (Prévost et al., 2023). Les SAT sont plus largement d'intéressants cas d'étude des performances générées par une diversité d'interactions génotype-environnement, dans la mesure où ils diversifient fortement la gamme de génotypes utilisés (variétés populations, variétés « anciennes », races rustiques/locales, matériel hétérogène biologique, etc.) (Sacchi et al., 2018 ; Chiffolleau et al., 2021 ; Nozières et al., 2024) mais aussi d'environnements dans lesquels ceux-ci sont utilisés. A la différence du système alimentaire agro-industriel qui cherche à homogénéiser les milieux de culture par l'utilisation d'intrants de synthèse, dans le SAT, l'hétérogénéité des environnements biophysiques n'est plus considérée comme une contrainte mais comme une ressource, permettant de se différencier (Desclaux et al., 2014). De plus, dans un SAT, l'environnement d'usage des génotypes ou des races animales à prendre en compte ne peut plus se réduire à l'environnement

¹³ Le RMT Alimentation locale a facilité le montage d'une vingtaine de projets depuis 2010, en constituant un cadre pour l'incubation d'idées, en permettant de fournir des conseils lors de la construction des projets et/ou en facilitant les partenariats. En retour, les acteurs des projets font part de leurs résultats liés aux thèmes du RMT.

biophysique, il doit intégrer, en plus des pratiques agricoles, les conditions de transformation, commercialisation ainsi que l'organisation sociale et les régulations qui façonnent les interactions génotype-environnement et influencent leur multi-performance.

De l'organisation des compromis à l'exploration des leviers territoriaux pour la transition

L'inscription des modèles agricoles innovants dans les SAT ne va toutefois pas de soi et appelle la recherche d'une convergence entre organisation de filières locales et évolutions des pratiques agronomiques ; autrement dit, de parvenir à des compromis articulant réponse aux besoins alimentaires des populations locales - y compris des plus précaires - et fourniture de services écosystémiques. De ce point de vue, les enjeux de l'agriculture sont indissociables de ceux de la biodiversité des sols et des paysages, ce qui exige une meilleure intégration des pratiques mises en œuvre dans ces différents domaines, mais aussi des organisations, des dispositifs de gouvernance et des initiatives citoyennes locales, créées, renforcées, ou du moins rendues plus visibles à travers les SAT. De nombreux travaux convergent pour affirmer que les acteurs des territoires doivent être mobilisés pour renouveler les modèles agricoles et plus largement notre rapport à la nature (Torre, Wallet, 2025) : les SAT sont des terrains d'expérimentation pour aller en ce sens, dont les agronomes doivent se saisir plus largement. Ces terrains permettent d'aller au-delà de l'analyse par l'économie de l'efficacité des politiques européennes et nationales (PAC, normes environnementales) dans la transition agroécologique : à partir des SAT, il s'agit d'éclairer les contributions et les formes de mobilisation territorialisées (politique alimentaire locale, mouvement citoyen, etc.) susceptibles de transformer l'agriculture en faveur d'une plus grande résilience des systèmes alimentaires et d'une meilleure articulation entre exigences de production et préservation des milieux et des écosystèmes. La prise en compte de ces leviers nécessite de s'inscrire dans le temps long sans renoncer à l'urgence de fournir des réponses face aux externalités négatives générées par le modèle agro-industriel.

Pour un déploiement de l'agronomie participative

Les agronomes ont produit de nombreuses connaissances sur les solutions techniques favorisant la transition des modèles agricoles vers une plus grande durabilité. En particulier, au croisement des savoirs agronomiques et des savoirs issus de la pratique, des avancées ont été permises dans le cadre de living labs agroécologiques (McPhee et al., 2021). Ces avancées soulignent l'intérêt des dispositifs valorisant des pratiques de co-design et de co-innovation entre agriculteurs, laboratoires de recherche, instituts techniques et organismes d'accompagnement. Au vu des enjeux de multi-performance de l'agriculture et de l'importance des leviers de transition à l'échelle territoriale, les travaux sur les SAT montrent l'intérêt d'enrichir ces dispositifs en élargissant la gamme des disciplines et des acteurs mobilisés dans la co-production des connaissances et des innovations. Notamment, la participation de citoyens et de consommateurs permet non seulement de valoriser les savoirs des acteurs investis (par exemple dans la préservation de variétés locales) mais aussi de co-construire les conditions d'acceptation des innovations (à travers des ateliers cuisine donnant une nouvelle image aux légumineuses, par exemple) plutôt que d'évaluer a posteriori leur acceptabilité sociale. L'ouverture des living labs vers ces acteurs vient non seulement contribuer à la recherche agronomique (Toffolini et al., 2023) mais aussi participe au renouvellement des interactions entre recherche et société (Desclaux et al., 2024).

Conclusion

Inscrite dans l'agenda politique à travers les Projets Alimentaires Territoriaux, la reterritorialisation des systèmes alimentaires suscite intérêts et questionnements. La revue de la littérature sur les systèmes alimentaires territoriaux (SAT) ou *local food systems* met en évidence les critères selon lesquels ils se différencient du modèle agro-industriel. Les circuits courts et de proximité géographique, permettant de reconnecter agriculteurs et consommateurs d'un même territoire, sont des composantes clés de ces systèmes, même s'ils ne suffisent pas à les définir. Basé sur les travaux du RMT Alimentation locale et du projet PLAT4TERFOOD, cet article met en lumière que les SAT, au-delà des dynamiques communément visées, se jouent à plusieurs échelles et se développent à travers différents modes d'organisation, selon les acteurs et les moyens mobilisés. Ils encouragent le développement d'une agronomie systémique et participative, ouverte sur la société, dans une perspective faisant du territoire bien davantage qu'un environnement biophysique.

Financements

Le RMT Alimentation locale est financé au titre du Compte d'Affectation Spécial pour le Développement Agricole et Rural (CASDAR). Une des enquêtes mobilisées dans cet article a reçu le soutien du métaprogramme Did'it d'INRAE. Le projet PLAT4TERFOOD bénéficie d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre de France 2030 (ANR-2023-PESA-0005).

Bibliographie

Banzo M., Beaurain C., Delhomme B., Lemarié-Boutry M. (eds), 2024. Les projets alimentaires territoriaux. Vers des actions collectives. Editions Quæ.

Bodiguel L., Bréger T., Maréchal G., Rochard C., 2021. L'action publique en matière d'alimentation locale. Les compétences accordées par la loi et les règlements aux collectivités locales (régions, départements, communes) dans le domaine de la production, la transformation et la consommation d'aliments locaux. CNRS UMR 6297.

Borel A., Chiffolleau Y., Paturel D., Wallet F., 2023. La démocratie alimentaire dans tous ses états. Rapport de recherche, INRAE.

Brit A.C., Chiffolleau Y., 2019. Reterritorialisation de l'alimentation : quelle contribution à la durabilité des systèmes alimentaires ? Actes du colloque INRAE-RMT Alimentation locale, Paris, 28-29 novembre 2019.

Chiffolleau Y., Echchatbi A., Rod J., Gey L., Akermann G., Desclaux D., Jard G., Kessari, M., Moinet K., Peres J., Robin M., Samson M., 2021. Quand l'innovation sociale réoriente l'innovation technologique dans les systèmes agroalimentaires : le cas des chaînes locales autour des blés. *Innovations*, 64(1), 41-63. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0095>.

Chiffolleau Y., Darrot C., Maréchal G (eds), 2020. Manger au temps du coronavirus. Enquête sur les systèmes alimentaires. Rennes, Editions Apogée.

Colonna P., Fournier S., Touzard J.-M., avec les contributions de Abecassis J., Broutin C., Chabrol D., Champenois A., Deverre C., François M., Lo Stimolo D., Méry V., Moustier P., Trystram G, 2011. 4 - Systèmes alimentaires, in Esnouf C., Russel M., Bricas N. (dir.), Pour une alimentation durable Réflexion stratégique duALIne.n 79 -108. Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quæ.esnou.2011.01.0079>.

Courlet C., 2002. Les systèmes productifs localisés. Le local à l'épreuve de l'économie spatiale : Agriculture, environnement, espaces ruraux. *Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement*, 2-7380-1063-6.

- Desclaux D., Chiffolleau Y., Nolot J.-M., 2014. Coevolution of notions of Genotype, Environment and their interactions: participatory and pluridisciplinary approach. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 4 (2), 75-84.
- Desclaux D., Colombo L., Loconto A.-M., Galli F., Dourian T., Chiffolleau Y. (2024) Promoting change from field to plates: the case of nine European fair living-labs working collectively. *ARPHA Proceedings*, 6, 207-212. <https://doi.org/10.3897/ap.e127254>.
- Duru M., Sarthou J.-P., Therond O., 2022. L'agriculture régénératrice : summum de l'agroécologie ou greenwashing ? *Cahiers Agriculture*, 31, 17. <https://doi.org/10.1051/cagri/2022014>.
- Duvernoy I., Jarrige F., Gonçalves A., 2025. Integrated food policies in south-western France: Insights from local policy-making outside major urban areas, *Journal of Rural Studies*, 114, 103489. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2024.103489>.
- Enthoven L., Van den Broeck G., 2021. Local food systems: Reviewing two decades of research, *Agricultural Systems*, 193, 103226. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2021.103226>.
- Feenstra G.W., 1997. Local food systems and sustainable communities. *American Journal of Alternative Agriculture*, 12(1), 28-36. <https://doi.org/10.1017/S0889189300007165>.
- Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne]*, 14-1, consulté le 07 février 2025. <https://doi.org/10.4000/vertigo.14840>
- Goodman D., DuPuis E.M., Goodman M., 2012. *Alternative food networks. Knowledge, Practice, and Politics*. London, Routledge.
- Hautefort L., 2022. Les collectifs de néoruraux : une incarnation de l'alternative en milieu rural. *Entre invisibilité institutionnelle et médiatisation croissante*. *Pour*, 239, 151-166.
- Lang, T. 1998. Towards a food democracy, in Griffiths S., Wallace J. (eds), *Consuming passions: Cooking and eating in the age of anxiety*, 13-24.
- Lassalas M., Chatellier V., Détang-Dessendre C., Dupraz P., Guyomard H., 2023. L'accès à l'éco-régime français de la PAC par la voie de la certification environnementale. *Économie rurale*, 384, 59-76. <https://doi.org/10.4000/economierurale.11331>
- Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence*. Paris, Presses des Mines.
- Maréchal G., Deroche-Leydier Y., Chiffolleau Y., Brit A.-C., 2022. Vendre en circuit court après le coronavirus : une enquête. *Sésame*, 2 novembre 2022. <https://revue-sesame-inrae.fr/vendre-en-circuit-court-apres-le-coronavirus-une-enquete/>
- McPhee C., Bancercz M., Mambrini-Doudet M., Chrétien F., Huyghe C., Gracia-Garza J., 2021. The Defining Characteristics of Agroecosystem Living Labs. *Sustainability*, 13, 1718. <https://doi.org/10.3390/su13041718>
- Muchnik J., Requier-Desjardins D., Sautier D., Touzard J.-M., 2007. Les systèmes agroalimentaires localisés (SYAL) : introduction. *Economies et Sociétés*, 29, 1465-1484.
- Nozières-Petit M.-O., Chiffolleau Y., Veysset P., 2024. Produire et mettre en marché des produits animaux issus de l'agriculture biologique : un moteur pour la transition vers l'agroécologie ? *INRAE Productions Animales*, 37 (2), 7631. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.2.7631>.
- Page A., N'diaye A., Duvernoy I., Duru M., 2018. Système alimentaire territorialisé : Définition. *Dictionnaire d'agroécologie*. <https://doi.org/10.17180/j274-yr52>.

Prévost P, Bockstaller C, Kockmann F, Ripoche A, Alaphilippe A, et al., 2023. Éditorial. Des référentiels agronomiques et des indicateurs pour la pratique agricole : comment faire face à la diversité des situations dans un contexte de transitions. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 13 (2), 1-5.

Rastoin J.-L., 2015. Les systèmes alimentaires territorialisés : considérations théoriques et justifications empiriques. *Économies et Sociétés. Systèmes agroalimentaires*, 49, 8, 1155-1164.

Rastoin J.-L., Meynard J.-M., 2020. L'urgence de systèmes alimentaires territorialisés. *The Conversation*, <https://theconversation.com/lurgence-de-systemes-alimentaires-territorialises-136445>.

Sacchi G., Cei L., Stefani G., Lombardi G.V., Rocchi B, Belletti G, Padel S., Sellars A., Gagliardi E., Nocella G et al., 2018. A Multi-Actor Literature Review on Alternative and Sustainable Food Systems for the Promotion of Cereal Biodiversity. *Agriculture*, 8, 173. <https://doi.org/10.3390/agriculture8110173>.

Toffolini T., Hannachi M., Capitaine M., Cerf M., 2023. Ideal-types of experimentation practices in agricultural Living Labs: Various appropriations of an open innovation model. *Agricultural Systems*, 208, 103661. <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2023.103661>.

Torre A., Wallet F., 2025. Une approche collaborative et pluridisciplinaire du développement territorial et rural. 25 ans de programme PSDR. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, 381-407.



Les articles sont publiés sous la licence Creative Commons 4.0. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.

Annexe 1. Formalisation et comparaison des approches « filière » et « système alimentaire territorial » d'après les éléments recueillis auprès des acteurs investis dans la reterritorialisation de l'alimentation (source : auteurs)

	Approche filière	Approche système alimentaire territorial
Prise en compte de la géographie	<p>Recherche de compétitivité prix pour l'approvisionnement (proximité des ports d'importation), les débouchés (industries de transformation) ou la logistique (noeuds routiers)</p> <p>Marché local cible commerciale au mieux secondaire</p> <p>Valorisation possible d'une image territoriale (AOP/IGP) à l'extérieur</p>	<p>Territoire considéré comme détenteur ou générateur de ressources matérielles, techniques (savoir-faire local), environnementales et humaines</p> <p>Achat local considéré comme marché majeur, avec ses particularités agro-pédo-climatiques et sociales</p>
Gamme de produits	<p>Fréquemment forte domination d'un produit, ou d'un nombre restreint de produits</p> <p>Déficit de certains produits, compte tenu de la concurrence pour l'espace productif</p>	<p>Recherche de diversité et d'équilibre des denrées produites et vendues sur le territoire, pour correspondre autant que possible à ses besoins (particularismes alimentaires)</p>
Parties prenantes impliquées dans les orientations	<p>Fournisseurs amont, producteurs, transformateurs, plateformes de logistique et distribution (comités de filières)</p> <p>Propositions et revendications concertées portées par chaque filière auprès des pouvoirs publics et décisionnaires nationaux, voire supra-nationaux</p> <p>Organisations formelles multi-acteurs de professionnels, faiblement inter-reliées, produit par produit (parfois appelé « minerais »). Effets de domination de la filière principale.</p>	<p>Toute la chaîne concernée par l'alimentation, y compris consommateurs, monde associatif et pouvoirs publics locaux.</p> <p>Gouvernance présentée comme ouverte, souvent floue, visant une co-construction des stratégies et décisions</p> <p>Organisations formelles ou informelles, complexes et parfois mouvantes dans leur composition visant à prendre en considération l'ensemble des produits locaux (produits ou consommés)</p>
Fonctions des acteurs	<p>Spécialisées et exclusives (1 acteur = 1 fonction précise dans la chaîne de production alimentaire)</p> <p>Recherche d'efficacité technique sur chaque segment</p>	<p>Multifonctionnalité de certains acteurs (exemple producteur /transformateur / vendeur)</p> <p>Difficultés d'arbitrages entre fonctions, compte tenu des contraintes de temps</p>

<p>Relations avec ceux qui traitent le même type de denrée</p>	<p>Corporatisme de filière pour peser sur les décisions par masse critique</p> <p>Compétition entre producteurs par la performance technico-économique</p> <p>Volonté de régulation concertée des volumes</p> <p>Compétitivité d'ensemble génératrice de tensions entre acteurs de la filière (exemple entre producteurs et industriels ou GMS)</p>	<p>Effets de concurrence sur certains lieux et modes de distribution.</p> <p>Compétition par qualité / prix et capacités relationnelles.</p> <p>Seuils de saturation des marchés locaux difficiles à évaluer et fluctuants (exemple : crise du Covid-19 et suites)</p> <p>Arrangements locaux pour renforcer la variété de la gamme (exemple : entre maraîchers), la diversité des produits finis et la continuité de l'approvisionnement</p>
<p>Relations avec homologues traitant d'autres denrées</p>	<p>Relations peu nombreuses et épisodiques avec les producteurs d'autres denrées</p> <p>Concurrence entre certains produits de fonctionnalité voisine (par exemple porc / poulet)</p>	<p>Complémentarité locale pour proposer une gamme de produits attractive, en usant de produits d'appel (exemples : légumes et fruits sur les marchés de plein vent ou points de vente collectifs)</p>